



L.A.P.E. LORRAINE

(Association des Lieux d'Accueil Parents-Enfants de Lorraine)

Rapport Moral année 2023

1. Les locaux

Notre siège social est toujours au 89 bis rue Pasteur à Pont-à-Mousson. Nous y sommes toujours accueillis à titre gracieux par le CCAS de la ville, dans les locaux du Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Petit Prince » ; nous remercions vivement la ville de Pont-à-Mousson pour son engagement renouvelé à nos côtés.

2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois dans l'année. Il est constitué de 15 membres, qu'ils soient remerciés pour leur investissement.

Les membres du bureau :

- Sylvie LOGELIN, cadre de formation à l'I.R.T.S. de Lorraine, présidente,
- Bernadette MACE, retraitée, vice-présidente,
- Odile ZAMBONI-ROY, accueillante à « l'Hirondelle » de Mont Saint Martin et à « Lape'tite Maison » à Longuyon, secrétaire,
- Crystèle CROCE, Educatrice de Jeunes Enfants, formatrice, consultante, trésorière,
- Séverine NOVAK, Educatrice de Jeunes Enfants, secrétaire adjointe,

Autres membres du C.A. : Sevgi ACER, Véronique DIAN, Pauline DUSSY, Isabelle GOFFESTRE, Jamal EL-HALLA, Béatrice LOQUAIS, Suzel MAILLARD, Dominique PADOIN et Guldan YILDIRIM.

Les sortants : un tiers du C.A. est renouvelable tous les 3 ans, Jamal EL-HALLA, Béatrice LOQUAIS et Dominique PADOIN ne se représentent pas. Bernadette MACE est sortante et se représente.

En ce qui concerne Dominique PADOIN qui a pris la décision de ne pas poursuivre son investissement au conseil d'administration, un remerciement tout particulier à elle, compagne de route de notre aventure associative au travers de son engagement au sein du conseil d'administration et dans le réseau depuis plus de 20 ans. Nous continuerons à la voir dans nos journées de travail.

Le Conseil d'Administration joue un rôle clef dans la préparation des journées de réflexion (choix des thèmes, élaboration des contenus de journées) et nous avons besoin, comme chaque année, de forces vives et renouvelées. Nous souhaitons souligner combien il est satisfaisant chaque année d'accueillir de nouvelles personnes.

Appel aux nouvelles candidatures : l'engagement associatif représente une force pour notre réseau ; il est vital que cela se poursuive afin de conserver une légitimité acquise progressivement auprès des financeurs, avec une représentation régionale, comme nous pouvons le souligner chaque année. Il est fondamental que des personnes engagées dans l'accueil en LAEP nous rejoignent.

3. Les adhésions en 2023

38 adhésions au titre de personnes morales qui représentent **47** lieux et qui se répartissent comme suit :

13 adhésions en Meurthe et Moselle qui représentent **16** lieux

6 adhésions en Meuse qui représentent **5** lieux

13 adhésions en Moselle qui représentent **17** lieux

6 adhésions dans les Vosges qui représentent **9** lieux

Remarque : à ce jour, l'association L.A.P.E. Lorraine a répertorié 69 Lieux d'Accueil Enfants-Parents différents existants en région Lorraine et 59 gestionnaires (ces lieux ont été identifiés par les C.A.F. ou se sont fait connaître directement) et nous envoyons les invitations aux journées à l'ensemble de ce répertoire.

Appel aux adhésions :

Peuvent adhérer, à titre de personne morale, tout lieu qui répond aux critères suivants :

- Accueil d'enfants accompagnés d'un parent ou substitut parental majeur (assistante maternelle, grand parent, etc....) qui reste dans le lieu pendant tout le temps de l'accueil,
- Lieu respectant confidentialité et discrétion absolue sur les accueillis, vis-à-vis des institutions et des professionnels sociaux, médicaux, éducatifs, mandatés ou non,
- Lieu pratiquant une supervision menée par une personne qualifiée,
- Les responsables et les accueillants du lieu s'engagent à travailler dans le cadre de la Charte des Accueillants, élaborée par l'association L.A.P.E. Lorraine et à signer cette charte.

Le bureau de l'association est en charge d'apprécier, après lecture du projet des lieux candidats à l'adhésion, le bien-fondé de la demande au regard des critères énoncés ci-dessus. Nous attirons votre attention sur la rigueur nécessaire à la démarche d'adhésion (paiement et dossier complet) ; nous souhaiterions une certaine vigilance des accueillants sur cette question. Nous remercions la grande patience des membres du bureau qui relancent avec ténacité les lieux qui nous fournissent des dossiers incomplets. Nous en profitons pour rappeler que nous sommes tous bénévoles dans ce réseau et que les dossiers complets nous facilitent la tâche.

Nous comptons **18 adhérents** au titre de personnes physiques (nombre stable par rapport à l'an dernier).

Peuvent adhérer, à titre de personne physique, toute personne faisant partie ou non d'un nouveau projet, d'un lieu en fonctionnement ou intéressée par les objectifs de l'association. Nous rappelons que cette adhésion a aussi valeur d'engagement et d'encouragement à l'égard du travail du réseau.

Les tarifs de cotisation varient peu d'une année à l'autre et nous avons décidé, après discussion en CA, de ne pas augmenter les tarifs cette année.

- 55 € par personne morale et 90 € pour les adhérents qui représentent plusieurs L.A.E.P. (plus un tarif spécifique pour le Conseil Départemental des Vosges qui nous finance au titre de l'adhésion de ses lieux).
- 20 € par personne physique

Rappel : un accueillant peut être adhérent au titre de personne physique même si son lieu est adhérent au titre de personne morale.

Nous rappelons qu'un paiement de 25 € a été demandé aux personnes qui participent à nos journées et qui ne sont pas adhérentes. Ces contributions alimentent financièrement notre projet qui se veut exigeant et ambitieux du point de vue des contenus de journées que nous proposons.

Il n'y aura aucune augmentation cette année.

4. Le projet associatif

Dans la continuité des objectifs initiaux, l'association a pour projet de :

- Mettre en réseau les lieux d'accueil enfants-parents existants et en projet dans notre région,
- Mener une réflexion sur l'éthique des lieux et la pratique de l'accueillant,
- Mener une réflexion sur l'accueil des familles dans leurs différences culturelles,
- Mener une réflexion sur le soutien à la parentalité,
- Promouvoir la reconnaissance des Lieux d'Accueil Enfants-Parents.

L'association poursuit un but non lucratif.

5. Les points positifs

La Convention d'Objectifs et de Gestion 2023 renouvelle son ambition de multiplier les LAEP sur les territoires. Ceci constitue, à nos yeux, un point très positif et nous restons attentifs à la qualité des nouveaux lieux qui vont se créer, puisque les LAEP bénéficient au travers de cette orientation, d'un soutien politique clair.

Notre site internet rencontre un très vif succès, il est très fréquenté (voir le rapport d'activité). Nous vous rappelons que les comptes-rendus de nos journées de travail y sont ajoutés après chacune de ces journées.

Nous rappelons que les invitations à nos journées sont consultables sur le site un mois avant les dates choisies. Nous invitons donc les accueillants à consulter régulièrement ce site pour compenser quelques fois les retards de communication au sein des structures gestionnaires.

Notre site a encouragé des personnes hors Lorraine à nous contacter comme ressource pour les informer, les accompagner. Un aspect de plus qui démontre l'utilité de faire réseau car l'émergence de nouveaux lieux demande, de notre point de vue, du temps, de la réflexion, des connaissances pour lesquelles notre expertise est reconnue. Lors de nos formations hors région, nous constatons à quel point notre site constitue une ressource importante, voire essentielle pour nourrir le travail des équipes.

La fréquentation de nos journées reste importante en 2023 ; elle est le signe du besoin d'échange et de débat autour des pratiques professionnelles des accueillants et de la qualité des contenus apportés lors de ces journées. Les postures des accueillants sont questionnées, enrichies et permettent aux différentes équipes de trouver leurs propres modalités de fonctionnement tout en étant quelques fois bousculées, voire dérangées par le cadre que l'association propose et soutient sur le plan éthique. Les évaluations qualitatives démontrent combien ces journées sont nécessaires et constructives. Les participants disent apprécier autant les interventions théoriques que les temps de mise en ateliers et d'échanges, ce qui permet une appropriation des connaissances, si utile à une action dont le sens doit être soutenu par une réflexion. Nous avons maintenu, volontairement, les journées sans intervenant : il y a une demande des participants qui apprécient avoir plus de temps d'échange et de débat autour des pratiques. Les retours sont d'ailleurs très positifs.

Un dernier point positif est la participation active des membres du CA à nos ateliers lors des journées de travail. L'expérience progressive donne une légitimité que les différents membres du CA mettent en œuvre, c'est une réelle expertise précieuse à notre dynamisme associatif. Nous avons tenté une double animation des ateliers par les membres du CA, dans la mesure du possible, ce qui a enrichi les travaux d'atelier. Le fonctionnement collaboratif de notre conseil d'administration soutient cette expertise croissante et cela permet à chacun de développer des compétences d'animation et d'organisation.

Aujourd'hui, les LAEP ont retrouvé une fréquentation satisfaisante trois ans après le covid. Par contre, les LAEP ont perdu une importante partie des familles qui venaient avant le covid et font face à des personnes nouvelles

non encore acculturées aux lieux et à leur règlement. Ceci réactive la nécessité du travail sur la posture des équipes.

Nous avons retravaillé notre charte lors d'une journée de travail, occasion d'éclaircir et de valoriser le travail de l'accueillant. Nous avons validé en CA les modifications apportées.

6. Les questions qui nous préoccupent

Nous restons vigilants sur la création des structures « multifonctions » avec un partage des locaux. Nous constatons, en formation, que des équipes peinent à trouver et à faire reconnaître leur identité spécifique de LAEP. Le risque est réel d'un amalgame voire d'une confusion entre les fonctionnements, les règles des différentes propositions auprès des publics accueillis. Nous tenons à renforcer l'identité des professionnels concernés et à soutenir leur posture car il n'est pas aisé de soutenir l'éthique singulière des LAEP.

Globalement, nous restons préoccupés par l'importance des écrans (reconnue aujourd'hui comme question majeure de santé publique) dans l'éducation des enfants. Les LAEP de notre réseau préconisent l'absence totale des écrans durant l'accueil. Ces lieux sont des lieux d'échange dans lesquels les interactions sociales sont privilégiées. Ils sont ainsi des lieux de prévention des troubles de la relation observés de plus en plus chez les jeunes enfants suite à cette trop grande utilisation des écrans. Pour certains parents, la fréquentation d'un LAEP est argumentée comme un soutien à « moins d'écran pour leurs enfants ».

Nous déplorons le manque de structure de relais au niveau de l'accueil des enfants porteurs de pathologies diverses et qui fréquentent nos lieux. Quand nous les orientons vers des structures adaptées, les délais d'attente sont tellement longs qu'elles mettent ces enfants en grave danger d'absence de développement et/ou d'aggravation des troubles. Les familles concernées s'essoufflent et se sentent abandonnées. Ceci peut être malheureusement une entrée supplémentaire à la maltraitance. Nous affirmons notre mission de prévention, pour laquelle nous avons, inconditionnellement, besoin de relais extérieurs.

La question du double accueil malmené en LAEP reste d'actualité plus dans certains départements que dans d'autres et nous continuons à le déplorer ; ceci reste une priorité pour la qualité d'accueil. Par ailleurs, nous sommes interpellés par certains professionnels sur la qualité des supervisions fragilisées, au regard de ce qui nous est transmis, par des intervenants peu adaptés à l'accompagnement d'équipes travaillant en LAEP.

Concernant notre réseau :

Comme l'an dernier, les demandes de thèmes qui nous sont faites dans nos journées régionales relèvent parfois du champ de la formation et nous encourageons les accueillants à accéder à la formation professionnelle continue. Nos journées de réseau constituent une action d'information et d'échanges autour des pratiques mais non de formation.

De plus, nous vous alertons aussi sur le fait que nous sommes des bénévoles, certes au service du réseau, mais avec une disponibilité limitée. Nous remercions les adhérents qui ont été plus vigilants cette année quant à la rigueur nécessaire à remplir les dossiers. Pour 2024, les dossiers seront disponibles sur le site www.lapelor.net et à nous renvoyer par internet ou par courrier.

Jusqu'ici, le réseau national, porté par l'association Le Furet, organisait régulièrement des temps de rencontre auxquels nous étions régulièrement conviés. En 2023, nous n'avons pas été sollicités sur ce point et avons appris en fin d'année la cessation d'activité du Furet. Cette association faisait référence dans l'ensemble des réseaux régionaux ou départementaux depuis de très nombreuses années. Sa disparition nous affecte et probablement nous fragilisera sur le plan de notre représentation politique au niveau national.

Remerciements

Cette année encore, l'ensemble des financeurs a répondu favorablement à nos demandes de financements et nous les remercions vivement de ce soutien. Il s'agit pour nous d'une belle reconnaissance politique du travail accompli.

Nous remercions donc vivement les financeurs qui ont soutenu notre réseau en 2023 : les Conseils Départementaux 54, 55 et 57 mais aussi 88 (par l'intermédiaire de l'adhésion de ses lieux par une convention) et les C.A.F. 54, 55, 57 et 88.

Nous tenons à remercier la ville de Pont-à-Mousson qui nous prête les locaux de notre siège social ; ceci facilite grandement notre vie associative. Nous remercions la nouvelle responsable du « Petit Prince », Pauline DUSSY, de son engagement renouvelé au sein de notre CA.

Nous remercions chaleureusement les lieux qui nous ont accueillis et nous encourageons de nouveaux lieux à nous accueillir en 2024.

Nous remercions enfin nos adhérents sans lesquels le réseau n'aurait pas de sens.